

Monsieur LABORIE André

Le 20 juillet 2020

N° 2 rue de la forge

31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39

Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

**PS :** « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : **article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

**A l'attention de :**

Monsieur le Procureur de la République  
Service Greffe.  
Tribunal judiciaire de Toulouse.  
2 allées Jules Guesde.  
31000 Toulouse

**SERVICE GREFFE CORRECTIONNEL**

[aud.tgi-toulouse@justice.fr](mailto:aud.tgi-toulouse@justice.fr)

COURRIER - ARRIVEE  
21 JUL. 2020  
SAUJ - TGI TOULOUSE

**Objet : Demande date de renvoi.**

Messieurs, Mesdames,

Cela fait depuis le 25 mars 2020 que l'audience s'est tenue devant le tribunal correctionnel sans la présence des parties et pour cause de COVID 19.

A cette audience l'affaire a été renvoyée à une audience ou les parties doivent être à nouveau citées par le Parquet représenté par son Substitut de Monsieur le Procureur de la République.

***Quatre mois se sont écoulés sans qu'une date d'audience soit portée à ma connaissance malgré mes différentes demandes mensuelles écrites et motivées restées sans réponses.***

**Rencontrer vous un obstacle ?**

- Je vous prie de m'indiquer la composition du tribunal en date du 25 mars 2020.

Demande vous est faite pour saisir qui de droit auprès de la chancellerie car je rencontre aussi de nombreux obstacles devant la juridiction civile en référés.

Demande urgentes pour faire cesser différents troubles à l'ordre public donc je me retrouve encore une fois une des victimes.

La citation de ce dossier et pièces en votre possession sont pertinentes en ces faits poursuivis.

**Ce dossier dont votre tribunal a été régulièrement saisi aux références suivantes :**

**Affaire Dossier Parquet :**

**Affaire :** LABORIE André. « *Partie civile* »

**Contre :**

Monsieur TEULE Laurent. « *Prévenu* »

Monsieur REVENU Guillaume. « *Prévenu* »

Madame HACOUT Matilde. « *Prévenu* »

- **N° PARQUET : 1<sup>er</sup> Dossier parquet : N° 19029000036**

Affaire que vous retrouverez sur mon site destiné à toutes les autorités judiciaires et administratives.

*Site crée il y a 13 ans pour parfaire à la manifestation de la vérité.*

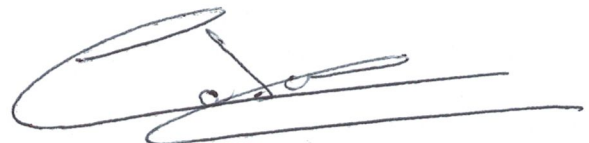
**Au lien suivant :**

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/POURSUITE%20LABORIE%20TRIO/CITATION%20TEUL%20REVE%20HACOUT/CIT%20Contre%20TEULE%20REVENU%20HACOUT.htm>

Veillez croire, Monsieur, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

COURRIER - ARRIVEE  
21 JUIL. 2020  
SAUJ - TGI TOULOUSE

**LABORIE André**



**Pièce jointe :**

- Demande enregistrée le 27 mai 2020 resté sans réponse « *déjà en votre possession* ».
- Demande enregistrée le 19 juin 2020 resté sans réponse « *déjà en votre possession* ».